

furent-ils dans leur attitude exempts de reproches? On souffre de voir Pascal nier qu'il soit de Port-Royal, les Jansénistes les plus éminents s'enfermer dans les misérables subterfuges du fait et du droit, du silence respectueux, répondre par des restrictions secrètes aux restrictions mentales qu'ils reprochaient aux Jésuites, et les plus honorables parmi leurs successeurs du xviii<sup>e</sup> siècle, tels que Rollin, venir s'échouer aux extravagances des convulsionnaires. Au fond, il manqua aux plus recommandables de ces hommes l'esprit de soumission à l'Eglise qui s'était prononcée et une vertu bien chrétienne, l'humilité.

## II

Nous n'avons pas l'intention de retracer ici cette fastidieuse querelle. Elle est connue dans ses principaux épisodes. On peut distinguer deux périodes dans l'histoire du jansénisme : la première du livre de Jansénius jusqu'à la bulle *Unigenitus*, donnée en 1713 par Clément XI ; la deuxième depuis 1713 jusqu'à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle. Dans la première période elle-même, il y a lieu de signaler trois époques : la première va jusqu'à la condamnation du livre de Jansénius par Innocent XI en 1663 ; à la seconde se rapportent les contestations élevées sur la distinction du fait et du droit jusqu'à la condamnation définitive du silence respectueux par la bulle *Vineam Domini* en 1705 ; la troisième est remplie par les discussions que souleva le livre du P. Quesnel : *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*, jusqu'à sa condamnation par la bulle *Unigenitus*. Dans la deuxième période, une première époque de 1713 à 1729, est marquée par la condamnation de Quesnel par la bulle *Unigenitus*, et par l'appel au futur concile. L'appel, dont quatre évêques français donnent l'exemple, envahit comme une contagion les universités, les communautés et les corps religieux, une partie du clergé régulier et séculier, les cours judiciaires. Le mal se propage à l'étranger. Mais la généralité de l'épiscopat tient fermement

à l'enseignement du Saint-Siège et sauve la situation. La seconde époque qui va jusqu'à 1762, date de l'expulsion des Jésuites, est remplie par des conflits entre les deux autorités par rapport aux refus des sacrements. A partir de 1762 jusqu'à la constitution civile du clergé, on peut signaler une troisième phase où le jansénisme, malgré l'expulsion des Jésuites, malgré quatre ou cinq évêques qui lui paraissent favorables, se meurt. C'est surtout de cette dernière époque moins connue que nous avons à parler en quelques mots pour montrer l'attitude de l'épiscopat.

On sait que les *Réflexions morales sur le Nouveau Testament* par le Père Quesnel, furent pour le xviii<sup>e</sup> siècle ce qu'avait été pour le xvii<sup>e</sup> l'*Augustinus* de l'évêque d'Ypres. La bulle *Unigenitus*, qui les condamna en 1713, fut le champ de bataille sur lequel acceptants et appelants se combattirent avec un acharnement inouï. Les assemblées du clergé de France firent une guerre persévérante, puissante, au jansénisme et finirent par lui infliger une irrémédiable défaite. Les prélats qui se succédèrent au ministère de la feuille contribuèrent aussi très efficacement à sa ruine par le choix des évêques. Le cardinal Fleury avait presque anéanti le jansénisme en France. Boyer, évêque de Mirepoix, son successeur à la feuille, marcha sur les mêmes traces, mais avec moins de prudence ; il est accusé d'avoir compromis parfois, par un excès de zèle, la cause qu'il voulait servir<sup>1</sup>. Après lui les ministres

1. « Le clergé subit quelque division dans l'affaire de la bulle *Unigenitus*, branche du jansénisme. Des ambitieux s'en emparent. Les Tencin, les Bissy, s'occupaient plus du chapeau de cardinal que du fond de la bulle. Le cardinal de Fleury mit tous ses soins et fit servir tout le poids de l'autorité dont il disposait, à ramener le corps entier du clergé à l'observation de cette bulle. Ce ministre, si modeste pour lui-même, si tempérant dans l'exercice du pouvoir, si réservé en politique, semblait ne retrouver quelque chaleur, j'ai presque dit quelque âcreté, que contre le jansénisme. Disposant de toutes les grâces du prince, de toute la fortune de l'Eglise, il dut rencontrer peu d'opposition. Il fit, autant qu'il put, le clergé anti-janséniste. » De PRADT, *Les quatre concordats*, I, 438-441. — « Le ministère du cardinal de Fleury avait presque anéanti le jansénisme en France. Les convulsions avaient déjà jeté un grand ridicule sur le parti, les écrivains célèbres qui l'avaient défendu étaient morts ; il ne restait plus qu'un seul évêque suspect, encore avait-il un pied dans le tombeau. Il ne s'agissait plus que de placer dans l'Eglise des sujets d'une doctrine assurée, d'opposer le mépris et le silence aux vains efforts de cette faction expirante, tout était fini. L'Eglise et l'Etat auraient joui d'une tranquillité constante. L'évêque de Mirepoix, à force de zèle et de dureté, a su ranimer les cendres éteintes du jansénisme ; il a été la cause et l'occasion de la protection que

de la feuille sont plus modérés, et c'est son successeur dans ces fonctions, le cardinal de La Rochefoucauld, qui, à l'assemblée de 1755, est à la tête des dix-sept évêques *tolérants*, que l'opinion opposa aux seize prélats *intolérants*. « Nous sommes tous d'accord sur les principes, écrivait Mgr de La Motte, évêque d'Amiens. » Tous étaient déterminés à dénier les sacrements à quiconque rejetait la constitution ; mais ils se divisaient sur la *notoriété du fait* constatant la révolte et autorisant le refus *public* du viatique. L'opinion se mêla de ce différend et baptisa du nom de *Feuillants* les prélats qui suivaient les inspirations de La Rochefoucauld, ministre de la feuille. Les évêques plus rigoureux furent appelés *Théatins*, du nom de Boyer, évêque de Mirepoix et ancien Théatin, auquel ils devaient leur nomination. L'assemblée divisée prit le parti d'en référer au pape. La bulle de Benoît XIV parut trop modérée aux Théatins avec lesquels marchaient Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, et La Motte, évêque d'Amiens. M. de Pressy, évêque de Boulogne, contribua puissamment, par un savant rapport, à ramener l'unité de vue et de conduite parmi le clergé dans l'assemblée de 1760. « En suivant la route tracée par l'encyclique, disait M. de Pressy, on ne pèche ni par défaut, ni par excès ; on n'est ni trop indulgent, ni trop rigide. On n'expose ni le plus auguste sacrement à une profanation scandaleuse, en le donnant à des réfractaires, ni les personnes auxquelles il ne doit pas être refusé publiquement à une diffamation injuste. »

Ce grave incident de l'assemblée de 1755 était important à connaître, parce qu'il nous montre les évêques de France, dans leur lutte contre le jansénisme, les uns plus sévères, plus inflexibles, plus inexorables, les autres plus tolérants, amoureux de la paix et prêts à faire toutes les concessions compatibles avec les principes. Parmi les premiers, le lecteur a déjà nommé Beaumont, archevêque de Paris. Caractère indomptable dans un siècle où trop de fronts s'inclinent devant la faveur et l'opinion triomphante ; âme

paraissaient lui accorder les parlements. En un mot, le parti a repris toutes ses forces. N'aurait-il pas été plus sage de le laisser expirer dans une agonie lente ? » *Mémoires de Bernis*, I, 83.

haute, désintéressée, que nul dans sa vie d'éternels combats, ne soupçonna de partir en guerre pour d'autres intérêts que ceux de la foi. Mais il semble que ce prélat eut l'excès de ses qualités, qu'il lui manqua, pour gagner les cœurs, l'amour de la paix et un peu de cet esprit de conciliation, qui souvent est non faiblesse mais clairvoyance, et dont Benoît XIV lui donna l'exemple dans son encyclique <sup>1</sup>. On a beau prendre pour devise : *Impavidum ferient ruinæ* ; encore faut-il éviter de multiplier les ruines pour le plaisir de faire bonne contenance sous l'avalanche. Les contemporains, les admirateurs de Beaumont le flattaient en l'appelant *Athanase français*, bien que sa résistance opiniâtre à l'écœurante ingérence du parlement dans les choses de la foi, ait fait de lui le plus ardent apôtre de la liberté religieuse au XVIII<sup>e</sup> siècle. Un jour, au fort de la lutte entre le clergé et les parlements, M<sup>me</sup> de Pompadour, voyant Louis XV très irrité, lui demanda : « Qu'avez-vous donc ? — Les grandes robes (les magistrats) et le clergé, répondit le roi, sont toujours aux couteaux tirés. Ils me désolent par leurs querelles, mais je déteste bien plus les grandes robes. Mon clergé au fond m'est attaché et fidèle, les autres voudraient me mettre en tutelle. — La fermeté, disait la marquise, peut seule les réduire. — Robert de Saint-Vincent, reprenait le roi, est un boute-feu que je voudrais pouvoir exiler, mais ce sera un train terrible. D'un autre côté, *l'archevêque est une tête de fer qui cherche querelle* <sup>2</sup>. »

1. Dans les lettres adressées par Benoît XIV au chanoine Peggi et publiées par le docteur Kraus, on lit ce passage : « Dans votre lettre, écrit le pape, vous nous avez exposé vos sages réflexions sur les questions de la grâce. Nous vous dirons les nôtres et les voici : Toutes les disputes disparaîtraient si un des partis adverses cessait de s'en occuper, mais tant que les deux s'en occuperont, la discussion durera, au grand préjudice de la charité chrétienne et aussi de la république des lettres, car on voit s'absorber uniquement en elle des esprits qui pourraient faire en d'autres matières les progrès les plus importants. » Bossuet, dans la lettre adressée au maréchal de Bellefonds, où il affirmait l'existence des cinq propositions dans le livre de Jansénius, ajoutait : « Comme la chose était à un point qu'on ne pouvait pas pousser à toute rigueur la signature du formulaire, sans causer de grands désordres et sans faire un schisme, l'Eglise a fait selon sa prudence d'accommoder cette affaire, et de supporter par charité et condescendance les scrupules que de saints évêques (Pavillon, évêque d'Alet, Caulet, évêque de Pamiers, Buzenval, évêque de Beauvais, Arnauld, évêque d'Angers), et des prêtres, d'ailleurs attachés à l'Eglise, ont eus sur le fait. »

2. *Mémoires de M<sup>me</sup> du Hausset*, collection Barrière, t. III, p. 72. — Bernis, dont le lecteur pourra ne pas prendre les appréciations comme règle de ses jugements, dit : « Les billets de confession (que Beaumont faisait exiger des mourants) avaient excité une grande fermentation dans la capitale et une

L'ingérence des parlements dans l'administration des sacrements devait s'user par ses excès mêmes, et la marche tracée par Benoît XIV allait être adoptée par la très grande majorité des évêques, qui se montrent de plus en plus conciliants à mesure qu'on approche de la Révolution et ramènent les esprits vers l'unité. Nous assistons à la défaite progressive et définitive du jansénisme.

L'enseignement contribua puissamment à ce résultat. Le plus sûr moyen d'éclaircir les rangs des Jansénistes et d'éteindre peu à peu les sympathies qu'ils pouvaient avoir dans le clergé, c'était d'élever les séminaristes dans des idées opposées à leurs doctrines. Une congrégation entre toutes se chargea de cette mission, et mérita par son opposition séculaire à Jansénius les anathèmes de ses partisans, depuis Saint-Simon jusqu'au dernier rédacteur des *Nouvelles ecclésiastiques*, c'est la congrégation de Saint-Sulpice. A voir avec quelle âpreté, quelle persévérance ce journal dénonce, jusqu'à la fin de l'ancien régime, l'enseiement des Sulpiciens et les évêques qui leur confient leurs séminaires, il est impossible de ne point reconnaître qu'ils furent, par la direction donnée aux générations nouvelles qui entraient dans la cléricature, les principaux artisans de la défaite du jansénisme<sup>1</sup>. Les Lazaristes partagent avec les Sulpiciens, mais dans des proportions moindres, l'hostilité des Jansénistes. Ceux-ci n'avaient jamais pardonné à Vincent de Paul de n'avoir point été des leurs. Les disciples du saint, ayant gardé son esprit et ses sentiments, furent regardés jusqu'à la fin comme des ennemis. Ils avaient aux yeux des Jansénistes le double tort de donner dans leurs sémi-

plus grande dans les parlements. La rigueur d'une discipline toute nouvelle en cette matière, et qui privait des sacrements ceux qui ne s'y soumettaient pas, n'était ni nécessaire ni admissible. Il était imprudent de chercher à établir une inquisition si rigoureuse et dont les moindres suites étaient le scandale public et le murmure général... L'archevêque de Paris, en faisant ôter au parlement la surintendance de l'hôpital général, arma tout ce grand corps contre lui. » Bernis, parlant d'une entrevue avec Beaumont, pour affaire de jansénisme, dit qu'il se heurta à « son inflexibilité... Comme il me parlait sans cesse de sa conscience qui lui défendait de se prêter à aucun tempérament, il m'est échappé de lui dire que sa conscience était une lanterne sourde qui n'éclairait que lui ». *Mémoires de Bernis*, I, 318, II, 56.  
1. Cf. *Nouvelles ecclésiastiques* : 1770, p. 41, 42 ; 1781, p. 195-196 ; 1783, p. 142, 167 ; 1784, p. 142 ; 1785, p. 138 ; 1786, p. 105, 106 ; 1789, p. 105, 172 ; 1790, p. 61, 62, 139, 140.

naires un enseignement contraire aux maximes de la secte, et d'apporter dans leurs missions des facilités et une indulgence qu'elle continuait à condamner<sup>1</sup>.

Les Universités elles-mêmes ne procuraient pas grande satisfaction. Bien loin était le temps où la Faculté de Paris résistait à la bulle *Unigenitus*. N'avait-on pas vu ses docteurs approuver en masse les *Actes* de l'Assemblée du clergé de 1765 ? Il avait fallu l'intervention du parlement et du comte de Saint-Florentin pour les empêcher de rendre cette adhésion publique. Dans son courroux, la gazette janséniste décoche à cette institution séculaire l'épithète de *vieille carcasse*. Ces injures n'étaient point faites pour la convertir. Pendant la Révolution, tous les professeurs de Sorbonne et de Navarre refusèrent le serment à la constitution civile du clergé, aussi bien que tous les professeurs des séminaires. Comment compter sur le maintien des bons principes en province quand ils succombent dans la capitale ? L'Université de Toulouse fait gémir par son molénisme la gazette janséniste. Celle de Poitiers, qui avait toujours fait une guerre acharnée aux Jésuites, voit son influence annihilée par l'évêque, le terrible Beaupoil de Sainte-Aulaire, qui soustrait à son enseignement presque toute la jeunesse ecclésiastique. Dans cette déroute, les Jansénistes comptent, du moins, des sympathies et des concours chez les Oratoriens, les Dominicains, les Doctrinaires. Et encore que de désertions dans ces congrégations où à peine la petite minorité leur reste fidèle<sup>2</sup> ! Pour comble de malheur, les manuels de plus en plus répandus dans les séminaires échappaient complètement à la tradition janséniste. Un disciple de Jansénius ne pouvait parler, sans se voiler la face, de Collet, de Tournely, de la théologie de Poitiers, de la théologie de Rouen, et même des conférences d'Angers. Toutes ses sympathies étaient pour la théologie de Lyon que l'Oratorien Valla venait de publier, en 1784, sous le patronage de M. de Montazet. A l'action si puis-

1. *Nouvelles ecclésiastiques*, 1776, p. 31 ; 1779, p. 162.  
2. *Nouvelles ecclésiastiques*, années 1763, 1767, 1773, 1775, 1777, 1779, 1780, 1785, 1786.

sante de l'éducation, l'Eglise ajoutait, au besoin, le serment au formulaire, qui fut plus ou moins exigé jusqu'à la Révolution, des ordinands, des candidats aux bénéfices et à un emploi quelconque, surtout dans les diocèses qui avaient eu des évêques suspects de sympathies pour les Jansénistes.

Ceux-ci venaient de perdre, à la veille de la Révolution, leur dernier protecteur en M. de Montazet, archevêque de Lyon. Formé à l'école de M. de Fitz-James, évêque de Soissons, dont il fut grand-vicaire, il avait reconnu comme lui l'autorité des constitutions pontificales, tout en proclamant presque tous les principes des appelants. Il s'était laissé entourer des plus ardents d'entre eux, et Lyon semblait devenu la place forte du jansénisme. Montazet eut la douleur de voir se renouveler dans son diocèse les folies des convulsionnaires. On devine l'émotion que dut causer au parti la disparition d'un prélat qu'on n'appelait plus que le primat des Gaules, qui avait causé tant d'embarras à Christophe de Beaumont, qui, par ses idées, par les publications qu'il couvrait de son autorité, en particulier la théologie de Lyon, par sa longue carrière épiscopale, apparaissait comme la protection vivante et le dernier rempart du jansénisme. A sa mort, les *Nouvelles* racontaient d'une façon tragique la révolution immédiate qui s'accomplit et la cérémonie de l'acceptation du serment du formulaire, que le successeur de M. de Montazet, M. de Marbeuf, imposa à toute la jeunesse ecclésiastique<sup>1</sup>. Des quatre prélats qui, sans être acquis doctrinalement au parti, avaient refusé de souscrire aux Actes de l'Assemblée de 1765, sur la triple question des attaques de l'incrédulité, des droits de l'Eglise et du jansénisme, (M. de Noé, évêque de Lescar, M. de Beaufort, évêque d'Alais, M. de Bezons, évêque de Carcassonne ; M. de Montazet, archevêque de Lyon), un seul, M. de Noé, était vivant quand sonna la Révolution. Et même ce prélat avait donné si peu de gages au parti que son nom n'est pas prononcé dans les *Nouvelles*.

1. *Nouvelles ecclésiastiques*, 1789, p. 105-111.

Ce qui était plus grave peut-être pour le jansénisme que la mort de ses protecteurs et les condamnations dont il avait été frappé, c'est qu'il ne tenait plus de place dans les préoccupations de l'esprit public. Le temps était loin où les questions de la grâce passionnaient l'opinion, où un Corneille pouvait y faire allusion dans ses tragédies. Cent ans expliquent à peine la révolution profonde qui s'est opérée sur ce point, comme sur tant d'autres, du xvii<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> siècle. Le pessimisme janséniste devait avoir pour réaction à la longue un dangereux optimisme. Cette pauvre nature humaine que les Jansénistes nous présentent avec complaisance comme infectée par le péché originel, accablée sous le poids de sa corruption native, incapable d'un généreux sentiment, d'une bonne action, est montrée au xviii<sup>e</sup> siècle dans un état de santé parfaite, en pleine possession de ses forces, sans qu'il soit nécessaire de recourir à un secours surnaturel pour la conduire à sa fin. En face de Rollin, représentant dans l'université la tradition janséniste, et affirmant qu'il y a dans le cœur de l'homme depuis sa déchéance « une *malheureuse fécondité pour le mal*, qui altère bientôt dans les enfants le peu de bonnes dispositions qui y restent », s'est dressé l'éducateur d'*Emile*, Rousseau, qui pose en « maxime incontestable que les premiers mouvements de la nature sont toujours droits. Il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain ». Puisque les mouvements de la nature, de cette nature que Port-Royal ne pouvait assez mater par de trop sévères pénitences, sont toujours bons, il n'y a, d'après Rousseau, qu'à se livrer à ses penchants pour pratiquer la vertu. Car, ajoute-t-il, « à force d'outrer tous les devoirs, le christianisme les rend impraticables et vains<sup>1</sup> ».

Le dogme de la *bonté originelle* vient donc remplacer, au xviii<sup>e</sup> siècle, le dogme du péché originel. La raison humaine tant déprimée par Pascal et les Jansénistes, prend hardiment le pas sur la foi. Fière de ses décou-

1. *Emile*, livre V.

vertes dans tous les ordres de connaissances, enivrée, en particulier, de ses triomphes dans les sciences mathématiques, physiques et naturelles, exaltée par les théories du progrès indéfini, elle est vraiment reine du siècle. Ce n'est point elle qui accepterait aujourd'hui l'objurgation hautaine que lui adressaient cent ans auparavant un Pascal ou un Bossuet : Tais-toi, raison orgueilleuse. La raison ne se tait pas : elle parle, veut se faire écouter, et monte, monte toujours dans l'opinion qu'on a d'elle et qu'elle a d'elle-même. On peut prévoir le moment où on lui élèvera des autels, où elle sera déesse, *la déesse Raison*.

Mais que devient l'esprit janséniste dans ce bouleversement des idées anciennes? Dieu à qui il a voulu constamment rapporter le tout de l'homme, au risque de ruiner notre libre arbitre, disparaît de ce théâtre du monde et de l'âme, où non seulement Port-Royal, mais encore les chrétiens de tous les âges s'efforçaient de lui attribuer le premier rôle. Voilà que l'homme prend sa place. L'homme, ce « monstre », ce « chaos », cet « imbécile ver de terre », ce « cloaque d'incertitude et d'erreur », comme l'appelle Pascal, ne prend plus la peine de discuter ces injures, tant il se sent maître de l'univers par sa raison. Si les Jansénistes du XVIII<sup>e</sup> siècle s'avisent de le rappeler à la modestie au nom de leurs théories surannées, une réponse méprisante de Voltaire ou de quelque autre philosophe, leur signifie qu'ils n'aient plus à ennuyer le public de leurs convulsions et de leurs prétendus miracles, de leurs éternelles « rapsodies sur la grâce et la déchéance ». Comme si cette volte-face des idées ne suffisait point à détourner l'attention du Jansénisme, les questions sociales et politiques étaient venues captiver l'opinion publique sur la fin de l'ancien régime. Oh! comme on était loin de la grâce irrésistible et de la délectation dominante. Un contemporain, le duc de Lévis, a pu dire au sujet des doctrines économiques, des assemblées provinciales, qui passionnèrent les esprits plusieurs années avant la Révolution : « On ne songeait guère à Jansénius, et le fameux diacre Paris était déjà aussi loin de nous que Nostradamus. »

Rien ne paraît moins préoccuper les électeurs, en 1789, que l'affaire du jansénisme. Néanmoins, cette doctrine réside au fond du cœur des nombreux hommes de loi que les élections envoient aux Etats généraux, et trouvera aussi de l'écho dans une certaine partie du clergé inférieur. Laissez la Constituante, une fois sortie des discussions orageuses qui marquent son début et du vote de ses grandes lois d'Etat, aborder la constitution civile du clergé, la secte qui a gardé la rancune d'anciennes persécutions, va présider à l'organisation de la nouvelle Eglise. Camus triomphera de Louis XIV; le comité ecclésiastique vengera les cendres de Port-Royal, et les législateurs jansénistes, qui ont tant parlé de rendre au clergé l'organisation de la primitive Eglise, le ramèneront, en effet, au martyre.